

De plus en plus, la responsabilité sociale d'une entreprise devient un critère majeur, voire essentiel, dans la balance. On voit la tendance s'accroître en ce sens depuis un certain temps. Et puis cette semaine, deux articles sont parus sur le sujet. Deux articles, deux contextes différents, même propos : l'impact sociétal des entreprises comme élément décisif dans le choix d'affaires.

LES AFFAIRES

Le journal Les Affaires a fait paraître une entrevue avec les deux propriétaires de l'agence montréalaise de marketing de contenu et d'influence [Republik](#), Vincent Fortin et Jean-Philippe Shoiry. À la suite de l'engagement de l'entreprise dans la certification [B Corp](#) et d'une série de réflexions, les deux entrepreneurs « ont annoncé qu'à partir de 2021, ils ne travailleront qu'avec des clients qui génèrent un impact social ou environnemental positif à même leur modèle d'affaires, c'est-à-dire à travers leurs activités quotidiennes lucratives. »

« [Nous attendons à ce qu'en matière d'impact positif nos clients prennent des décisions d'affaires et non de communication »

Vincent Fortin, de l'agence Republik

Republik ne veut que des clients générant un impact positif | [à lire ici.](#)

NOVAE

Mickaël Carlier, président de Novae tient une chronique sur l'innovation sociale à Radio-Canada. Dans un de ses tout récents topos, il rapporte l'existence d'un [manifeste](#), sorti en octobre dernier et signé à ce jour par plus de 22 000 étudiants français issus de plus de 300 établissements scolaires supérieurs (HEC Paris, École Polytechnique, etc.).

« Ces étudiants se demandent à quoi peut bien servir de décrocher un emploi en or, si celui-ci contribue à

l'anéantissement du monde? Ils estiment aujourd'hui faire face à deux options: contribuer à cette trajectoire destructrice de la planète, ou inclure leur ambition sociale et environnementale dans leur quotidien mais aussi dans leurs futurs métiers, » relate M. Carlier.

Quand les étudiants refusent de travailler pour des entreprises insuffisamment engagées | [à lire ici](#)

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ENTREPRISE

Communiquez avec nous : 418 668-7533 p.117 | jean.martel@cqdd.qc.ca | www.pmedurable02.com

